

Présents : Mmes CABOT, CHAMPOUX, REVILLIER, ROUSTAN (directrice), SAUTET, SERRE, SEVRETTE, SIBAUD, VALLOT, VULLO enseignantes
Mrs ELLIOT et WATINE, enseignants
Mmes BONARD, GALTIER, GUEHO, GRADEA, SUTTER, VEQUAUD représentantes des parents d'élèves
M FABUREL, MOHR THORAVALL, POTTIER, ZAMBONETTI, représentants des parents d'élèves
M SENNEPIN, Inspecteur de l'Education Nationale,
M CHASSAING, 1^{er} adjoint au maire
M VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires,
Mme PELLETIER, DGS

Absents :

M VACANT, DDEN, excusé

1°) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Taux de participation : 74,3%

Dans l'ordre de la liste :

Kevin ZAMBONETTI, Fabienne DAUVERGNE, Claudine GALTIER, André POTTIER, Aurélia GUEHO, Caroline BONARD, Elise GRADEA, Fabien MOHR THORAVALL, Frédéric FABUREL, Leyla SUTTER, titulaires
Sylvia MIRANDA, Julien BEATRIX, Amélie LASSAYS, Aurélie DOMINGUES, Marine VEQUAUD, suppléants

Pour communiquer avec les représentants des parents d'élèves : 07 64 33 01 17 ; apejeanrostand.riom@gmail.com

Une boîte aux lettres est à disposition dans l'allée.

2°) Règlement de l'école 2025-2026

Lecture du règlement (une phrase ajoutée en 2025-2026)

Ce règlement est adopté à l'unanimité. Il sera transmis à chaque famille et affiché dans l'école.

3°) Effectifs de rentrée / équipe éducative

13 enseignants dont 3 enseignants qui assurent les compléments de temps partiels et la décharge de la directrice. L'équipe est stable depuis de nombreuses années.

Effectifs de l'école : 195 élèves pour 8 classes, soit une moyenne de 24,4.

Répartition dans les classes : CP M Watine = 26 (dont 2 ULIS) ; CP-CE2 Mme Cabot = 25 (dont 4 ULIS) ; CE1 Mme Sautet et Mme Revillier = 22 (dont 2 ULIS) ; CE1 M Elliot = 22 (dont 3 ULIS) ; CE2 Mme Vallot = 25 (dont 2 ULIS) ; CM1 Mme Roustan et Mme Sevrette = 27 (dont 5 ULIS) ; CM1-CM2 Mme Vullo = 24 (dont 4 ULIS) ; CM2 Mme Champoux et Mme Thévenin = 24 (dont 2 Ulis)

Regroupements : Ulis Mme Sibaud = 12 ; Ulis Mme Serre = 12

4°) Dispositif d'aides aux élèves en difficulté et modalités de l'inclusion des élèves en situation de handicap

Deux dispositifs **ULIS** (2 x 12 élèves) : élèves ayant une notification de la MDPH et une affectation à l'école JR par la Direction académique. Ils ont chacun un Projet Personnalisé de Scolarisation et sont inclus un maximum dans leur classe de référence en fonction de celui-ci. Ils participent pleinement à la vie de l'école et bénéficient de tout ce qui est mis en place dans l'établissement au même titre que les autres élèves mais de manière adaptée.

Travail en partenariat avec les SESSAD, IME, CMP et CMPP du secteur.

A l'école, l'équipe est composée de deux coordonnatrices (Mme Sibaud et Mme Serre), 2 AESH collectives (Mme Rives et Mme Bouvet) et 3 AESH qui assurent 24h d'accompagnement individuel ou mutualisé auprès des élèves notifiés par la MDPH (Mme Lopez, Mme Lafond, Mme Lutz).

RASED : Réseau d'Aides aux Elèves en Difficulté composé de 3 membres : une psychologue scolaire (Julie Trouiller), une enseignante Aide à Dominante Pédagogique (Gaëlle Lavest) et une enseignante Aide à Dominante Relationnelle (Hermine Collin). Les enseignants se mettent en contact avec le réseau lorsque cela leur semble nécessaire et une réponse est donnée en fonction de l'aide à apporter à l'élève et des moyens du réseau.

pHARE : un dispositif de lutte contre le harcèlement à l'école

Le dispositif pHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles (des collèges et des lycées).

Une équipe "ressource" est constituée au sein de l'école et au sein de la circonscription. Il existe un protocole de prise en charge spécifique au 1er degré que nous pouvons mettre en œuvre dès qu'une situation est identifiée.

L'association « temps jeune » a mené des séances dans les classes de CM1 et CM2 l'an dernier concernant le climat scolaire. Les conclusions concernant notre école sont rassurantes.

4°) Projet d'école/ projets dans les classes / sorties

- **EPS** : 3 intervenants sur l'école : Mme Suk, M Barrier et M Bonneton.

La programmation annuelle des activités est élaborée conjointement, avec les enseignants dans le cadre des programmes de l'Education Nationale.

Des séances se dérouleront au CRTA et au parc du Cerey avec des transports lors des périodes 2, 3 et 4.

Les rencontres inter-écoles « course de longue durée » se sont déroulées du 13 au 17/10/25 pour clore le cycle d'apprentissage. 750 élèves riomois y ont participé. Elles sont organisées par les ETAPS de la ville, le service des sports prend en charge les transports.

Les enseignants et les ETAPS organiseront la course parrainée un peu plus tard dans l'année, probablement le mercredi 01/04/2026 (sous réserve de disponibilités des partenaires).

- **PISCINE** :

7 séances du 24/11 au 08/02 le vendredi après-midi (14h-14h50) pour 3 classes : CE1 M Elliot – CE1 Mme Revillier/Mme Sautet – CM1/CM2 Mme Vullo

7 séances du 23/02 au 03/05 le lundi après-midi (14h-14h50) pour 3 classes : CP M Watine + CP Mme Cabot – CM2 Mme Champoux

Les enseignants remercient les parents agréés et accompagnateurs.

Dans le cadre du parcours éducatif artistique et culturel :

- **MUSIQUE** : Johanne Roche intervient deux demi-journées par semaine : mardi matin et vendredi après-midi.

Quelques séances en ce début d'année ont permis aux classes de CE2-CM1 et CM2 de préparer les chants pour la commémoration du 11/11 à Riom dans le cadre du parcours citoyen. Plus de 60 élèves étaient présents à la cérémonie pour chanter « le soldat » de Florent Pagny et la Marseillaise accompagnés de leurs enseignantes. M Oziol, Délégué académique à l'éducation à la Défense, Professeur référent DAAC Mémoire et commémorations a apporté, aujourd'hui, un diplôme qui sera remis aux participants très prochainement. La classe de CM2 de Mme Champoux a bénéficié d'une animation avec M Andan, médiateur culturel et guide conférencier, autour des monuments aux morts le mercredi 5 novembre.

Un projet, sur le thème des animaux du monde, concerne les classes de CP et CE1 de Mme Sautet et Mme Revillier qui bénéficient d'une séance par semaine.

Un projet concerne les classes de CE2 de Mme Vallot (en lien avec le projet E3D sur les végétaux), CM1 (L'Europe au fil de l'eau) et CM2 (en lien avec la citoyenneté) qui bénéficient d'une séance par semaine.

La classe de CP-CE2 de Mme Cabot mène un projet sur le thème des monstres (écrire un conte, jouer une pièce de théâtre, chanter...). Ils présenteront leur travail fin mai-début juin à l'école de musique.

La classe de CE1 de M Elliot et les élèves des dispositifs ULIS mènent un projet sur le thème des oiseaux avec leurs enseignants Mme Serre et M Elliot. Ils ont prévu de présenter le travail de l'année sur scène le **jeudi 11 juin au Rexy**.

- **ECOLE D'ARTS** : chaque classe (sauf la classe de Mme Cabot par manque de créneaux proposés) bénéficiera de 3 séances de 2h sur un projet élaboré par des intervenantes de l'école municipale d'arts plastiques, en lien avec la saison culturelle ou un projet de classe. Des navettes sont prévues pour les déplacements des classes de CP et CE1. A partir du CE2, les élèves se déplacent à pied.
- **SPECTACLE** : dans le cadre de la saison culturelle proposée par la ville de Riom, toutes les classes assisteront à une représentation.

- **ECOLE et CINEMA** : Toutes les classes assisteront à une projection cinématographique dans l'année. L'entrée est de 2€50 par élève, pris en charge par la coopérative scolaire.
- **MEDIATHEQUE** : La classe de CM1/CM2 de Mme Vullo se rendra à la médiathèque pour travailler sur la programmation de robots dans le fablab.

LIAISON CM2-6^{ème} :

Cette année, sur 31 élèves de CM2 : 11 élèves habitent dans le secteur PMF, 19 élèves habitent dans le secteur MDH et 1 élève hors secteur.

Les enseignantes de cycle 3 ont assisté au Conseil Ecole-Collège à Pierre-Mendes-France le mardi 8 octobre. Une matinée de découverte des sections sportives aura lieu et Mme Viva viendra faire une séance découverte de l'espagnol.

M Sanchez, principal du collège MDH viendra le lundi 23 février à l'école pour présenter le collège.

Au collège MDH, une journée de liaison est prévue le lundi 15/12/25. Les élèves participeront à des ateliers : anglais, allemand, maths, CDI, vie scolaire et sciences physiques. Ils mangeront au self.

Mme Martraix, du collège Michel de l'Hospital viendra faire trois séances de découverte de l'allemand à l'école en début d'année civile.

LABELLISATION E3D : obtenir le niveau 3

3 animations du SBA dans les classes de M Watine en décembre et janvier ; d'autres à venir au 2nd et 3^{ème} trimestre dans les autres classes.

Festival « balades en automne » : les CM1 ont bénéficié d'une animation dans l'environnement de l'école, animée par Mme Gévaudant et M Ghirardi.

Un projet est en cours depuis janvier 2025 : élaborer le contenu de 3 panneaux informatifs sur la coulée verte de l'Ambène aux abords de l'école. L'an dernier, l'école a été lauréate du projet Eco-acteurs porté par RLV et a également bénéficié d'interventions sur le thème « la rivière, une richesse du territoire à préserver ».

Renaud Daniel de l'association Carbala interviendra 3 fois dans les classes de CM1 de Mme Roustan et Mme Sevrette, CE2 de Mme Vallot et dans les dispositifs ULIS (mai 2025, novembre 2025 et mai 2026).

La collaboration avec la mairie de Riom va permettre de concrétiser le projet grâce à M Loubignac, directeur de la communication et à la prise en charge du coût des panneaux.

La classe de Mme Vallot se rendra au musée Mandet et au musée régional d'Auvergne pour une visite sur la thématique du végétal ou comment les auvergnats utilisaient les plantes et le végétal dans l'art.

Un autre projet en collaboration avec le service périscolaire : « Goûter zéro déchet » est en cours d'élaboration.

6) Projet Erasmus + et modalités d'enseignement de l'anglais :

Ecole accréditée ERASMUS + de 2020 à 2027 avec le label « bonne pratique » obtenu cette année ; école ayant obtenu le label de l'Education Nationale **Euroscol** en 2025

L'apprentissage de l'anglais est un objectif important dans notre école. Pour cela, des collègues mènent des projets Erasmus et eTwinning qui bénéficient à l'ensemble des élèves, de façon directe (le voyage en Espagne fin octobre 2025, en Italie l'année dernière pour les CM2, la participation à l'accueil d'élèves italiens et espagnols à l'école en 2024-2025) ou indirecte (les formations des enseignants pendant leurs vacances, la participation de la directrice à un séminaire pour personnel de direction à Istanbul, les journées dédiées aux langues, les décroissements pour l'enseignement de l'anglais...).

Nous avons le plaisir, cette année, d'accueillir une étudiante américaine, Anna, qui intervient toute la journée le mardi : c'est une chance formidable d'entendre de l'anglais prononcé par un natif et donc de travailler l'oral avec nos élèves.

Au travers de ces actions, nous espérons susciter la motivation des élèves pour apprendre une langue étrangère, essentielle pour acquérir des compétences solides et l'envie de découvrir d'autres cultures pour mieux comprendre le monde qui les entoure.

Mobilités des élèves : La subvention accordée par Erasmus sur des fonds européens pour 2025-2026 a permis aux élèves de CM2 de partir à Barcelone en Espagne du 13 au 17/10/25, soit 5 jours et 4 nuits. Avec leurs enseignantes et accompagnateurs, ils ont été accueillis tous les jours à l'école de La Caixa où ils ont pris part à la vie de l'école, ont pu observer les habitudes des écoliers dans leur école et ont participé à des activités scolaires. Les échanges se sont faits dans la langue commune, l'anglais. Un projet pédagogique a été co-élaboré avec les enseignantes espagnoles et s'est mis en œuvre depuis avril 2025 par l'intermédiaire de la plateforme eTwinning, destinée aux projets entre partenaires européens.

Les objectifs pédagogiques du projet sont nombreux : progresser en anglais, découvrir les pratiques d'un autre pays, acquérir des compétences transversales dans le domaine du vivre ensemble...

Budget :

	Dépenses	Recettes
Bourse Erasmus		12 810 €
Participation des familles		65 x 30 = 1 950 €
Transport + frais de parking	3 514 €	
Hôtel + demi-pension	8 324 €	
Repas du midi + goûters	1 352 €	
Visites + métro	357 €	
Tenues	1 213 €	
Total	14 760 €	14 760€

Mme Roustan présente les activités du voyage sous forme de diaporama (activités à l'école la Caixa et activités culturelles après la classe).

Pendant les vacances d'hiver ou de printemps, des mobilités des personnels sont envisagées dans l'objectif de se former à d'autres pédagogies pour ensuite en faire bénéficier les élèves.

Mme Vullo est, depuis 2023, ambassadrice eTwinning sur le département 63.

L'école, avec les élèves de CE2 de Mme Vallot et les CP pendant le décroisement pour l'enseignement de l'anglais assuré par Mme Sibaud, participera cette année encore au « Christmas Exchange ». Il s'agit d'envoyer des décorations traditionnelles françaises fabriquées par les élèves à 24 écoles de l'UE et ainsi recevoir des décorations de 24 écoles de l'UE en échange. Le sapin, cette année encore sera européen.

Une journée européenne sera organisée au sein de l'école en mai 2026 avec la participation de tous les élèves en partenariat avec la mairie de Riom (participation des ETAPS et intervenante en musique) et l'association clermontoise Centre Europe Direct.

5°) Manifestations à venir :

Goûter de Noël offert par la mairie le vendredi 19/12/2025

Course parrainée 01/04/26

Loto-galette en janvier 2026

Journée européenne en mai 2026

Kermesse vendredi 26 juin 2026

L'équipe éducative remercie chaleureusement les membres de l'APE pour le chèque de 1 500€ remis ce début d'année.

6°) Questions des RPE

Ecole : En CP une ardoise à craie est demandée puis dès le CE1 c'est une ardoise à feutre. Est-il possible d'harmoniser la demande ? Le coût d'une ardoise à craie est significatif mais ne sert qu'une année.

L'utilisation de feutres d'ardoise (usure, mauvaise manipulation...) étant difficile à gérer en CP, la craie semblait plus appropriée. Cependant, dans le souci d'harmonisation des pratiques, l'ardoise à craie ne sera plus demandée l'année prochaine.

Ecole + mairie : Les vêtements perdus par les enfants ne sont plus à disposition des parents dans une caisse au périscolaire. Il est donc difficile, cette année, pour les enfants et les parents de retrouver les vêtements. Est-ce que les vêtements pourraient être de nouveau rassemblés dans une caisse à disposition ?

Mme Roustan et Mme Gasbayet demandent depuis plusieurs mois l'installation de porte-manteaux dans le hall de l'école à proximité de l'entrée du self. L'installation de 20 porte-manteaux devrait être faite prochainement.

Nous rappelons également aux parents de noter le nom de leur enfant dans les blousons et les gilets/sweats. Si un membre du personnel ramasse un vêtement avec un prénom, il le remet à l'enfant systématiquement.

Mairie (nous avons déjà eu des réponses lors du conseil d'école maternelle mais il nous semble important que les parents en élémentaire aient les mêmes informations) :

1/ La signalisation "école sans tabac" va-t-elle être mise en place de manière définitive pour remplacer les affiches plastifiées ? *Elle a été mise en place pendant les vacances de Toussaint avec des inscriptions au sol. Une affiche sera mise dans le panneau d'affichage.*

2/ Conformément à la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, pourriez-vous nous transmettre ? :

- Les rapports d'évaluation de la qualité de l'air intérieur réalisés dans les 6 mois suivants la livraison du bâtiment,
- Les résultats des analyses qui doivent être faites tous les ans,

Mme Montel informe que la commune n'a pas fait les mesures de qualité de l'air (dysfonctionnement de la CTA) mais qu'elles sont commandées. La 1^{ère} sera faite d'ici la fin de l'année 2025 et la 2^{ème} au printemps, hors période de chauffe. L'achat de capteurs mobiles CO2 est envisagé.

Les RPE et les enseignants rappellent la loi de 2023 qui impose des mesures de la qualité de l'air (information déjà notée dans l'amendement de la mairie au PV du CE de la maternelle du 13/10/25).

Mme Roustan explique que l'équipe pédagogique et les représentants de Parents d'élèves cherchent à être rassurés avec des résultats d'analyse de l'air et la recherche de fibres de laine de verre dans l'air. En effet, la laine de verre apparente (non fermée dans un caisson ou une cloison) interroge et inquiète les usagers et les RPE. Elle sert uniquement à l'acoustique des salles.

La question des fenêtres est un point de crispation chez les enseignants : 2 fenêtres par classe peuvent s'ouvrir, l'ouverture en oscillo-battant a été condamnée fin août 2025 et l'installation de compas à l'étage comme au RDC empêche d'ouvrir de plus de 10-15 cm. De plus, les fenêtres se referment au moindre courant d'air. Certaines ne s'ouvrent plus du tout depuis le 31/08/25 (classe Mme Champoux et classe Mme Vallot). Est-ce suffisant pour assurer la qualité de l'air dans la classe lorsque la CTA dysfonctionne comme ce fut le cas régulièrement ces 2 dernières années ? M Chassaing informe qu'une discussion est possible pour enlever les compas, au moins au RDC.

Sollicité par les directrices, M Peymaud, Conseiller technique du Recteur - Inspecteur Santé Sécurité au Travail s'est rendu à l'école le mardi 4 novembre pour procéder à une inspection « Hygiène et sécurité au travail ». Il rendra son rapport au mois de janvier. La ville se conformera au rapport de M Peymaud.

M Chassaing explique que certaines sources d'inquiétude ou points de blocage sont dûs à une technologie sophistiquée. La ville n'a pas été négligente, elle n'avait pas la volonté de fournir des outils qui dysfonctionnent mais qui répondent aux exigences du bien-être des usagers et de l'évolution de l'enseignement. Dans l'intérêt de tous, la mairie souhaite être transparente dans ses actes. La santé des enfants et des personnels est au cœur de la discussion. Chez les personnels de la ville, la frustration est grande face à ces dysfonctionnements. Des ajustements sont possibles, il faut bien communiquer les dysfonctionnements pour éviter les agacements. Le devoir de la mairie est de dire les choses et comment elle va résoudre le problème. La question la plus importante est : y a-t-il un risque ou n'y a-t-il pas de risque ? Si un risque est identifié, la mairie agira.

C'est un collectif qui doit agir : ville-parents-enfants-enseignants pour le bien-être de tous et apporter de la sérénité.

- Les plans d'actions correctives associés

Le constat des usagers est prévu en décembre 2026.

- Le lieu d'affichage de ces informations

Les résultats de l'analyse radon sont affichés dans le panneau extérieur et le rapport est remis ce jour à Mme Roustan.

3/ Un trou s'est formé au niveau des places de stationnement rue des Boules, pourriez-vous le reboucher ?

Une demande va être faite au service de la mairie concerné.

4/ L'aide aux devoirs le soir est ouverte au CP cependant, il semblerait que l'accompagnement se fasse en fin d'étude. Est-il possible qu'ils soient pris en charge différemment. Les devoirs sont régulièrement non faits pour les CP et l'attente est longue pour eux.

Pour les autres élèves, il semblerait qu'ils soient laissés beaucoup en autonomie et que le travail ne soit pas toujours terminé. Nous souhaiterions avoir plus de précisions sur le déroulement de l'étude.

Mme Pelletier explique que c'est une étude surveillée (et non dirigée). C'est une étudiante qui s'assure que l'étude se fasse dans le calme. Les CP sont plutôt pris en début d'étude. Il n'y a pas d'accompagnement pédagogique comme cela pouvait être le cas lorsqu'une enseignante assurait l'étude (pas d'enseignant volontaire cette année).

M Sennepin, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription rappelle que les devoirs donnés relèvent d'un travail de répétition des apprentissages faits en classe et qu'il est intéressant de demander aux élèves ce qu'ils ont appris dans la journée.

5/ Nous avons demandé à être impliqués dans le réaménagement sécuritaire du parvis de l'école. Cependant, les places de stationnement PMR ont été supprimées (panneau retiré) et deux nouvelles places ont été marquées sur le parking du haut. Nous aimerions pouvoir vous exposer nos idées avant qu'un plan définitif soit établi lors d'une réunion technique (le maintien d'une place PMR faisant partie de nos idées pour l'accès facilité sans utiliser un long cheminement).

Mme Pelletier explique que la décision peut être prise en deux temps. La 1^{ère} partie a déjà avancé. A la suite de l'échange entre les parties, une réunion a été fixée le mardi 18 novembre à 17h avec les RPE, les directrices et Mme Montel, Mme Pelletier et M Colasse (mairie de Riom).

6/ Pourriez-vous prévoir l'installation d'un éclairage sur les parkings de l'école ? Avec les jours qui se raccourcissent, plusieurs parents nous ont alertés sur le risque d'accidents piétons/voitures.

La mairie va faire chiffrer l'éclairage du parking.

Dates des prochains conseils d'école : lundi 2 mars et mardi 16 juin 2026 à 18h

Fin du conseil d'école à 20h10